

# OPTIONS TARIFAIRES



**CITÉ ULTRAMARINE**  
& Associés

## NOS OFFRES

### OFFRE PLAJ'

Domiciliation siège : 65,50 Euro HT par mois  
Utilisation de l'adresse + réception et mise à disposition du courrier  
Alerte SMS

### OFFRE MARINE

Offre basique + Prestation forfaitaire : 140,00 Euro HT par mois  
Gestion et traitement du courrier, réexpédition du courrier, affranchissement  
scan du courrier et envoi par mail  
Réception d'appels téléphoniques, appels à la demande  
Conciergerie

### OFFRE ARUM

Location de la salle de réunion de 2 à 14 personnes

- La demi-journée : 9h - 13h ou 14h - 18h
- La journée : 9h - 18h
- L'heure

95 Euro HT  
115 Euro HT  
35 Euro HT

### OFFRE KAKO

Location d'une salle polyvalente pour la tenue de micro-conférences, formations, entretiens d'affaires, recrutement, jury, relooking, etc.

Capacité d'accueil de 2 à 14 personnes

- La demi-journée : 9h - 13h ou 14h - 18h
- La journée : 9h - 18h
- L'heure

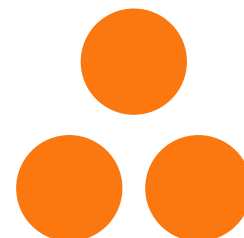
90 Euro HT  
110 Euro HT  
30 Euro HT

TVA applicable	20%
Dépôt de garantie (Entreprise)	500 Euro TTC
Dépôt de garantie (Particuliers)	350 Euro TTC
La garantie est restituée en fin de contrat	
Location au mois ou longue durée	<b>Sur devis</b>

Sans contrainte de bail commercial, renouvelable mensuellement, toutes charges locatives incluses : électricité, eau.

- L'hôte ou l'hôtesse d'accueil aux heures de bureau
- La domiciliation
- L'accès internet illimité
- La permanence téléphonique simple

FRAIS DE GESTION DE DOSSIER	
Entreprises (TPE/PME)	105 Euro HT
Microentreprise, EI	85 Euro HT
Entreprise étrangère	120 Euro HT
Associations	60 Euro HT
Fondations	100 Euro HT
Particuliers	50 Euro HT



---

## VOUS ÊTES UNE SOCIÉTÉ - ENTREPRISE

**Liste des documents à fournir par les sociétés pour les locations, y compris celles de longue durée (à partir de 30 jours) :**

- Un extrait du K-bis de l'entreprise à domicilier si elle est immatriculée
- Une copie recto/verso de la CNI, du passeport du dirigeant ou déclaration de perte
- Justificatif de domicile du dirigeant de moins de 3 mois
- Une attestation de parution au Journal Officiel si votre société est en cours de création + l'envoi du nouveau K-bis
- Un RIB
- Une autorisation de prélèvement automatique
- Une procuration postale
- Un contrat de domiciliation signé que nous vous envoyons

---

## VOUS ÊTES UN MICRO-ENTREPRENEUR OU UNE ASSOCIATION

**Liste des documents et pièces à fournir :**

- Copie de la CNI du président de l'association ou du micro-entrepreneur
- Justificatif de domicile du président ou du micro-entrepreneur de moins de 3 mois
- Copie de votre déclaration de début d'activité si vous êtes micro-entrepreneur
- Copie des statuts de votre association
- PV désignant le (nouveau) président de l'association si ce dernier est différent depuis sa création
- Copie de l'attestation de parution au Journal Officiel de l'association
- RIB
- Une autorisation de prélèvement automatique
- Une procuration postale
- Un contrat de domiciliation signé que nous vous envoyons

---

## VOUS ÊTES UN PARTICULIER

**Liste des documents à fournir :**

- Copie de la CNI
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- RIB
- Une autorisation de prélèvement automatique
- Une procuration postale
- Un contrat de domiciliation signé que nous vous envoyons

[www.citeultramarine.com](http://www.citeultramarine.com)



**TOUR EUROPA**

103 Av. de l'Europe  
F - 94320 Thiais (France)

 : 09 50 06 37 80 -  : 01 84 10 67 29 -  : 06 51 60 26 73



: [contact@citeultramarine.com](mailto:contact@citeultramarine.com)

Suivez nos actualités :

